Bac Général SVT + LLCER (Sciences de la vie et de la Terre et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-svt-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Bac Général SVT + LLCER

Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : anglais

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-GENE-EP1 • Durée : **3 h 30** • Coefficient : **16**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse sur l’art public et les débats autour de la mémoire collective (1 question) **Page 3**

2. Traduction d’un extrait sur une fresque et la voix des habitants (1 question) **Page 4**

3. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet associé **(PDF) :** https://bac-svt-llcer.fr/assets/annales/bac-general-svt-llcer/Langues, littératures et cultures étrangères et régionales/2026/Bac Général SVT + LLCER - Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Synthèse sur l’art public et les débats autour de la mémoire collective

Le dossier réunit trois textes sur l’art public et la mémoire collective : une fresque participative, une installation commémorative et un entretien avec une artiste. Ils examinent les intentions et les limites des démarches artistiques, ainsi que les relations entre artistes, habitants et institutions publiques.

Synthèse du dossier documentaire

Question 1. Rédiger en anglais une synthèse d’environ 500 mots des trois documents, en montrant comment ils présentent le rôle de l’art public dans les débats sur la mémoire collective. Comparer les objectifs et les limites des démarches artistiques, expliquer les relations entre artistes, communautés locales et institutions publiques, et étayer la synthèse par des références précises aux documents. Ne pas donner d’opinion personnelle ni rédiger un résumé séparé de chaque document. Indiquer le nombre de mots à la fin.

Les trois textes montrent que l’art public peut faire émerger des mémoires absentes des récits officiels, sans effacer les désaccords ni réparer les injustices. La fresque et le mémorial associent des habitants à la création, mais leur participation n’a de portée que si elle influence réellement les décisions. L’entretien précise les responsabilités des artistes et des institutions : rendre les choix transparents, accueillir les critiques et maintenir le débat ouvert. La synthèse ci-dessous relie ces idées et s’appuie sur des exemples précis des trois documents.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Public art can bring overlooked memories into collective debate, but it cannot ensure justice or provide a complete history. Its value depends on meaningful community influence, transparent institutional decisions and continued openness to criticism.

2. Traduction d’un extrait sur une fresque et la voix des habitants

L’extrait appartient au texte éditorial sur une fresque créée à partir des souvenirs des habitants de Calder Street. Il distingue la visibilité de la justice et souligne l’importance de permettre aux résidents de questionner le message, de partager leurs souvenirs et de prendre part aux décisions.

Traduction

Question 2. Traduire intégralement en français le passage indiqué du document 1, en préservant son sens, son ton et les liens entre les idées.

La traduction doit conserver la possibilité exprimée par « can », l’opposition entre visibilité et justice, puis l’importance de la participation des habitants aux choix. « Œuvre achevée » rend l’idée de « finished work » et « donner la parole » restitue l’image finale. Le passage souligne ainsi qu’une œuvre peut représenter une communauté sans lui permettre de s’exprimer.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une fresque peut rendre visible un mur délaissé, mais la visibilité n’est pas synonyme de justice. Le projet a surtout du sens lorsque les habitants peuvent questionner son message, apporter leurs propres souvenirs et décider de ce qui doit rester dans l’œuvre achevée. Sinon, une œuvre d’art public peut parler d’une communauté sans lui donner la parole.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve terminale de spécialité LLCER anglais du baccalauréat général, Édition 2026, porte le code FV-ENT-GENE-EP1 D'une durée de 3 h 30 et de coefficient 16, elle traite de l'art public et de la mémoire collective. Les candidats rédigent une synthèse en anglais d'environ 500 mots à partir de trois documents, puis traduisent un extrait en français. Elle évalue compréhension, mise en relation et expression écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une synthèse met en relation les idées des documents au lieu de les présenter comme trois résumés indépendants.
- L'art public peut rendre visibles des conflits de mémoire sans résoudre les injustices sociales qui les sous-tendent.
- La participation des habitants dépend de leur pouvoir réel sur le sujet, les mots, le lieu ou la forme de l'œuvre.
- Une œuvre ouverte peut accueillir plusieurs récits, mais ne remplace ni les archives, ni les témoignages, ni la recherche historique.

Points de vigilance & attentes du jury

- Rédiger la synthèse en anglais autour de 500 mots et inscrire le nombre de mots à la fin.
- Comparer les trois documents et appuyer les rapprochements sur des références précises.
- Ne pas donner d'opinion personnelle et ne pas juxtaposer trois résumés distincts.
- Traduire l'intégralité du passage en préservant son sens, son ton et les liens entre les idées.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des trois documents ?

Dégagez d'abord les idées communes et les contrastes, puis construisez des axes comparatifs. Reliez les exemples des documents dans chaque axe au lieu de consacrer un paragraphe distinct à chacun.

Q : Comment traiter les limites de l'art participatif dans le dossier ?

Distinguez consultation et pouvoir de décision : les habitants peuvent être sollicités sans influer réellement sur le projet. Montrez aussi qu'une œuvre peut ouvrir le débat sans remplacer la justice ou la recherche historique.

Q : Comment répartir les points et gérer le temps ?

La synthèse vaut 16 points et la traduction 4, sur une durée totale de 3 h 30. Consacrez l'essentiel du temps à la lecture, à l'organisation et à la rédaction de la synthèse, tout en gardant un temps de relecture pour les deux parties.

Q : Que faut-il respecter pour réussir la traduction ?

Le sujet demande une traduction complète qui préserve le sens, le ton et les liens entre les idées. Vérifiez notamment les oppositions et les conditions, ainsi que la cohérence du français, sans omettre de proposition.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://bac-svt-llcer.fr/assets/annales/bac-general-svt-llcer/Langues, littératures et cultures étrangères et régionales/2026/Bac Général SVT + LLCER - Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Bac Général SVT + LLCER : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.